

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

92/49

TELLE QUE PRONONCÉE

ALLOCUTION DE
L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
À
L'INSTITUT CANADIEN
DES AFFAIRES INTERNATIONALES

TORONTO (Ontario)
Le 3 octobre 1992

La semaine dernière, à New York, j'ai tenu des propos très forts devant l'Assemblée générale des Nations Unies sur diverses questions importantes qui tiennent à coeur à beaucoup de Canadiens, notamment la protection des droits de la personne, le développement des valeurs et institutions démocratiques, et la promotion de choix responsables de politique publique au sein de chaque pays; j'ai aussi exprimé avec vigueur diverses opinions sur l'établissement de la paix, le maintien de la paix, la non-prolifération et le désarmement.

Chaque année, la préparation de ce discours devient presque une carrière en soi, où il faut essayer de distiller en 25 ou 30 minutes l'essence de la politique étrangère canadienne d'aujourd'hui et de demain.

C'est une tâche à laquelle je m'attaque, ainsi que mes collaborateurs, avec une certaine délectation, comme pour relever un défi intellectuel et physique, mais dont le résultat, je le dis avec plaisir, a confirmé encore une fois l'importance de la voix du Canada aux Nations Unies et le respect universel dont jouit notre pays parmi les membres de cette organisation.

Cette année, je suis intervenue vigoureusement devant les Nations Unies.

- Le Canada a réclamé le renforcement des Nations Unies, et a demandé en particulier aux membres de payer leurs arriérés de cotisation, afin que la première tribune mondiale puisse fonctionner à plein rendement;
- le Canada a réclamé l'examen immédiat du rapport du Secrétaire général, «Agenda pour la paix», et plus précisément des initiatives en matière de diplomatie préventive et de rétablissement de la paix;
- inventeurs du concept de «rétablissement de la paix» (qui ne figure même pas dans la charte de l'ONU), nous en avons demandé le réexamen, et notamment l'étude des possibilités de formes plus actives de maintien de la paix, fondées sur nos expériences récentes à Sarajevo et dans d'autres parties de l'ex-Yougoslavie;
- nous avons réclamé d'urgence l'examen du financement des missions de maintien de la paix; la décision récente de faire payer aux seuls pays participants les frais des nouvelles forces envoyées dans l'ex-Yougoslavie va à l'encontre du principe de la responsabilité collective de l'ONU;
- nous avons réclamé d'urgence l'examen de certains arrangements de longue date en matière de maintien de la paix, notamment à Chypre, où l'institutionnalisation des forces de maintien de la paix menace de devenir la norme plutôt qu'un moyen d'arriver à la paix;

- avec réalisme, nous avons réclamé d'urgence l'examen des paramètres d'une «imposition de la paix» par les Nations Unies;
- enfin, nous avons encouragé les États-Unis, le Royaume-Uni et la Chine à suivre l'exemple de la France et de la Russie, en appliquant immédiatement un moratoire sur les essais nucléaires, et à se donner la volonté de négocier un Traité d'interdiction totale des essais nucléaires.

Nous devons aussi continuer à faire pression sur les Nations Unies dans certains autres domaines, notamment : le suivi du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, où notre premier ministre a ouvert la voie en amenant un certain nombre de grandes puissances à accepter les conventions sur la biodiversité et le changement climatique; et nos efforts persistants pour faire nommer ou élire un plus grand nombre de femmes à des postes clés des Nations Unies et d'autres organisations mondiales ou régionales.

Une part importante de mon discours à l'Assemblée générale a été consacrée au problème que pose la résolution des conflits à l'intérieur même de divers pays. Comme nous l'avons vu, le calme auquel on s'attendait dans un monde postérieur à l'Union soviétique et à la Guerre froide a déjà été rompu trop souvent par des conflits locaux et régionaux farouches et violents, qui menacent de se propager aux régions avoisinantes et même plus loin.

Les vieilles rivalités ethniques, les jalousies enracinées et l'inévitable soif de richesses et de pouvoir ont créé de nouveaux seigneurs guerriers, dont certains échappent à toute retenue, et dont les actions menacent la paix et la sécurité dans le monde.

Ils menacent aussi beaucoup de nos vieilles notions de souveraineté nationale. La situation qui persiste en Iraq au lendemain de la Guerre du Golfe, et notamment le traitement de minorités comme les Kurdes, continue à réclamer le réexamen à la hausse des obligations et des limites que comportent les interventions de la communauté mondiale.

Pour ce qui est du Canada, nous avons mis en avant des recommandations très précises pour l'élimination du risque de conflit à l'intérieur même des pays, en vertu d'une trilogie qui est peut-être déjà familière à certains d'entre vous : promotion et protection des droits de la personne; développement des valeurs et institutions démocratiques; et choix attentifs et responsables dans l'élaboration et l'application des politiques publiques, ce que nous en sommes venus à appeler «bon gouvernement».

Nous soutenons que ces trois éléments sont essentiels à la paix et à l'autosuffisance.

Et nous avons fait savoir clairement, encore une fois, sans mâcher les mots, que notre assistance aux pays en développement serait de plus en plus liée aux progrès qu'ils accompliraient à ces trois chapitres.

Certains contesteront peut-être le fait que nous imposions notre propre idéologie occidentale, nos propres structures sociales et économiques particulières, nos usages politiques et judiciaires, à des sociétés qui ne partagent pas nos traditions intellectuelles, notre expérience historique ou nos réalisations économiques.

Nous n'avons pas l'intention d'imposer un modèle universel à tous les pays en développement. Ni de refuser notre aide à des pays jusqu'à ce qu'ils aient adopté des systèmes internes parfaits. Bien sûr, nous reconnaissons qu'il s'agit de processus évolutifs, donc graduels.

Mais la communauté mondiale peut-elle faire preuve d'inertie absolue, d'inaction, voire d'indifférence, comme elle l'a fait lorsque les Khmers rouges ravageaient le Cambodge dans les années 1970?

Pouvons-nous permettre que des pays comme la Somalie se détériorent au point de devenir des groupes de gens sans organisation, sans loi, sans espoir, dont le seul facteur d'union est un contour tracé sur la mappemonde?

La Guerre du Golfe a répandu l'image de «la ligne tracée dans le sable».

Beaucoup de Canadiens sont horrifiés par cette idée et par l'idée de la guerre en général. Bien que nous soyons vaillants à la guerre et que nous soyons venus à la défense de la liberté et de la démocratie à maintes occasions au cours de ce siècle, nous ne glorifions pas la guerre, ni n'évaluons notre rang international d'après notre capacité de faire la guerre et de la gagner.

Nous sommes fiers à juste titre des hommes et des femmes qui ont servi dans les forces armées canadiennes au cours des deux guerres mondiales, de la guerre de Corée et de la Guerre du golfe Persique, et dans des activités de maintien de la paix étalées sur plus de quatre décennies. Chaque année, le 11 novembre, d'un bout à l'autre du Canada, nous rendons hommage à tous ceux qui sont morts au service de notre pays et de tout ce qu'il représente.

Mais les Canadiens ont une profonde aversion pour la guerre. C'est pourquoi ils mettent tant d'insistance à préconiser ce que le Secrétaire général appelle «l'édification de la paix après les conflits».

Aujourd'hui, les forces de maintien de la paix doivent opérer sur plusieurs fronts en même temps afin d'assurer des conditions plus stables et plus humaines dans le pays où elles sont envoyées. Outre les troupes qu'il fournit pour des opérations traditionnelles de maintien de la paix en cours dans des théâtres comme la Yougoslavie et le Moyen-Orient, le Canada a envoyé des agents de la Gendarmerie royale du Canada en Croatie, des observateurs d'élections en Angola, et des experts des droits de la personne au Salvador et au Cambodge. Je vais aussi envoyer des représentants à une équipe d'inspection du Commonwealth qui coopérera avec une équipe de l'ONU pour observer les tensions raciales en Afrique du Sud.

Il est bien évident que, pour édifier et maintenir la paix, il faut beaucoup plus que des notions théoriques esquissées par des politiciens, des diplomates et des universitaires. Il faut aussi un fondement philosophique et moral, et j'ai déclaré en termes très nets à l'Assemblée générale que nous, Canadiens et Canadiennes, nous estimions pleinement justifiés de mettre en avant nos idées sur la politique intérieure d'autres pays, parce que notre propre renouvellement constitutionnel est absolument transparent.

En fait, à New York, je me suis avancée fort loin, et à découvert, à propos des expériences que nous vivons au Canada depuis un an. Et je puis vous dire que la situation intérieure du Canada suscite beaucoup d'intérêt aux Nations Unies, et non pas simplement parce que le Canada est un des piliers de cette organisation, ou qu'il est respecté sur la scène internationale comme médiateur, gardien de la paix ou partenaire du commerce et du développement.

Le Canada est aussi perçu comme un modèle de pensée et de pratique démocratique. N'oublions pas que ce sont les Nations Unies elles-mêmes, dans leur récent rapport sur le développement humain, qui ont classé le Canada au premier rang des pays du monde pour la qualité de la vie.

Alors, malgré tous les prophètes de malheur qui ont le don de faire les manchettes, du moins au pays, en racontant tout ce qui ne marche pas à leur goût au Canada, beaucoup de monde, à l'extérieur du pays, tient à savoir ce qui marche bien au Canada.

Et je vous dirai ce que j'ai dit à l'Assemblée générale, parce qu'on s'y intéresse énormément aux raisons profondes de notre longue entreprise de renouvellement. J'ai dit aux Nations Unies : «Les vraies démocraties cherchent sans cesse à s'améliorer».

«Nous, Canadiens, avons appris que seuls un esprit visionnaire et une vigilance constante peuvent préserver la démocratie et la liberté. Les nouvelles idées pour l'avenir doivent prendre

racine dans les principes fondamentaux qui ont été à la base de l'unité. Notre premier ministre, M. Brian Mulroney, a d'ailleurs déclaré aux Canadiens que «les dirigeants du Canada ont renforcé, par une série de réformes constitutionnelles, les liens qui nous ont réunis en 1867. Ces réformes renouvellent les concepts qui sont au coeur de la Confédération. Elles constituent un cadre stable, un fondement solide pour nous permettre de cheminer avec confiance vers l'avenir».

Et j'ai énuméré les «valeurs fondamentales auxquelles tous les Canadiens souscrivent, ou peu s'en faut»:

- un respect inébranlable des droits individuels, appuyé par la primauté du droit;
- un attachement fort et profond envers la démocratie, ses valeurs et ses institutions;
- un engagement sans réserve envers la justice sociale et le progrès économique pour tous;
- le respect des obligations nationales et internationales; et
- la volonté de résoudre les différends pacifiquement par la conciliation, le compromis et le consensus.

J'ai dit aux Nations Unies que «je ne doutais pas que les Canadiens n'acceptent l'accord conclu à Charlottetown le 28 août», étant donné sa teneur même.

Cet accord développera les valeurs et les droits qui font déjà la fierté des Canadiens.

Cet accord renforcera les garanties et la protection déjà accordées aux droits des minorités.

Cet accord améliorera le fonctionnement de nos institutions démocratiques déjà hautement estimées.

Cet accord apportera une plus grande justice sociale et économique à nos populations autochtones.

Cet accord éliminera le chevauchement et le double emploi et il réaménagera les rôles et les responsabilités fondamentaux des divers paliers de gouvernement.

Cet accord permettra au Canada de tirer parti de la nouvelle réalité mondiale et de remplir ses obligations.

Plus tôt cette semaine, devant des groupes d'étudiants de Toronto, j'ai parlé du rôle du Canada dans le monde et de l'importance du prochain référendum pour que nous demeurions forts chez nous et sur la scène internationale.

Beaucoup de ces jeunes voulaient savoir «pourquoi» ils devraient voter «OUI», comme si toutes les raisons que je viens d'énumérer n'étaient qu'une sorte de préambule.

J'en suis venue à penser que nous sous-estimons la précarité de beaucoup de libertés dont nous jouissons ici au Canada. Comme l'a dit le major général Lewis MacKenzie devant un autre auditoire, ici à Toronto, au début de la semaine : «Si un seul voeu m'était accordé, je souhaiterais que la population entière du Canada soit larguée à Sarajevo pour cinq ou six heures. Peut-être les Canadiens se rendraient-ils compte alors qu'ils ont vraiment le meilleur pays du monde, et que nous avons une chance inouïe d'en être citoyens».

Je sais que beaucoup d'entre vous êtes allés dans des endroits semblables et avez connu des situations identiques. Nous devons partager cette expérience avec nos jeunes. Nous ne pouvons pas laisser des sophistes modernes jeter notre histoire aux orties, faire fi de nos traditions, renier l'influence que nous avons sur les événements mondiaux depuis 125 ans.

C'est pourquoi j'ai parlé pour le Canada aux Nations Unies et c'est pourquoi je continuerai de parler pour le Canada, ici à Toronto, ou à Québec, ou à Saskatoon, ou à Dartmouth, ou n'importe où, pourvu qu'il y ait des Canadiens ou d'autres pour entendre notre message.

Notre pays est un pays où on s'est toujours dit «OUI» les uns aux autres.

«OUI» - nous allons vous aider à défricher votre champ.

«OUI» - nous allons vous donner de quoi subvenir à vos besoins si l'année n'a pas été bonne aux champs, ou à la mine, ou en mer.

«OUI» - nous acceptons votre droit de parler votre propre langue et de développer votre propre culture.

«OUI» - nous allons remplir nos obligations, conformément aux traités que nous avons conclus.

«OUI» - nous allons nous asseoir ensemble et trouver des façons de concilier nos visions du Canada, pacifiquement et honorablement.

Notre pays est aussi un pays qui a toujours dit «OUI» au monde.

- «OUI» - nous allons fournir à nos vaillants fils et filles ce qu'il faut pour faire la paix et la garder.
- «OUI» - nous allons partager nos richesses et notre expertise avec d'autres qui sont moins fortunés, pour qu'ils puissent améliorer leur sort.
- «OUI» - nous allons nous engager par des traités internationaux et en respecter les conditions.
- «OUI» - nous allons prendre notre place aux Nations Unies, au Commonwealth, à la Francophonie, au G-7, à l'Organisation des États américains, à la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, à l'OTAN, partout où nous pourrions être une force pour la paix et le progrès dans le monde.

Le 26 octobre est une date importante pour le Canada, mais c'est aussi une date très importante pour la communauté internationale.

Car nous sommes, en tant que pays, le modèle mondial en fait de promotion et de protection des droits de la personne; de développement des valeurs et des institutions démocratiques; et de gouvernement et d'administration publique attentifs et responsables.

Le monde a vraiment les yeux braqués sur le Canada.

Nous devons surmonter nos divergences et dire «OUI» au Canada.

Il n'y aura pas de deuxième chance. Le monde est devenu trop implacable pour les pays qui ne savent pas reconnaître leur propre force, qui ne savent pas voir leur propre destinée.

La destinée du Canada est de travailler pour la paix et la prospérité dans le monde entier, de montrer la voie par son exemple, fort de ses propres valeurs et de ses propres forces chez lui.

Voilà ce qu'ont voulu dire les Canadiens quand ils ont dit «OUI» dans le passé et voilà ce que nous voudrions dire quand nous dirons «OUI» à l'avenir.